

# Evaluer les risques professionnels (3 jours)

Domaine d'intervention : Gestion des risques professionnelles

## OBJECTIFS

- Mettre en œuvre une démarche participative d'évaluation des risques professionnels de l'entreprise dans le respect des valeurs essentielles et des bonnes pratiques du réseau
- Prévoir, faciliter la mise en œuvre des plans d'action de prévention.

## PUBLIC

Cette formation s'adresse à toute personne désignée par le chef d'établissement pour mettre en œuvre la démarche d'Evaluation des Risques Professionnels

## PRÉREQUIS

Les participants doivent avoir suivi avec succès l'auto-formation en ligne « Acquérir des bases en prévention des risques professionnels » de l'INRS (module @01001) ou avoir suivi la formation « Obtenir des compétences de base en prévention » dans les services de prévention des caisses de sécurité sociale.

Joindre la photocopie de l'attestation de formation lors de l'inscription.

## MÉTHODES MOBILISÉES

### MODALITES PEDAGOGIQUES

La formation est basée sur une pédagogie active avec des échanges significatifs sur les expériences des participants et de l'intervenant sur les risques professionnels et les mesures de prévention à appliquer ainsi que sur les techniques d'animation.

### MOYENS ET OUTILS

Cette pédagogie et les outils proposés prendront en compte les particularités des personnels visés. Des exercices pratiques ainsi que des mises en situations professionnelles (réelles et reconstituées) avec retours d'expériences en mode collectif permettront de mettre en application les connaissances théoriques

## INTERVENANT

La formation est organisée par le Cnam IHIE- Institut d'Hygiène Industrielle et de l'Environnement Organisme habilité par le réseau Assurance maladie risques professionnels / INRS pour déployer des formations EVRP (évaluation des risques professionnels) et SDC (salariés désignés compétents) Elle sera animée par Pascal SOULLARD, formateur du Cnam IHIE compétent en prévention des risques professionnels et formateur certifié par l'Assurance Maladie Risques professionnels/INRS.



Modalités disponibles



### Dates

Nous consulter



### Durée

21 heures

+ 7h inter-session



### Lieu

Cnam, 65 Rue de la Barre –  
49000 ANGERS  
Dans l'un de [nos sites](#)  
Cnam Pays de la Loire

Ou bien dans les locaux de  
votre organisation



### Horaires

Présentiel 9h00-12h30 et  
14h00-17h30 (accueil dès  
8h45)



### Accessibilité

Nos formations sont  
accessibles aux personnes en  
situation de handicap. Pour  
vos questions spécifiques un  
référént Cnam est dédié à  
l'accompagnement :  
handi@cnam-paysdelaloire.fr

## MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Evaluation en continu tout au long de la formation et évaluation suite à une restitution individuelle orale issue des travaux intersession, d'une démarche EVRP initiée par chaque participant.
- Domaines de compétences évalués pendant la formation :
  - Préparer et engager la démarche EVRP dans le respect des bonnes pratiques du Réseau Prévention
  - Conduire et mettre en œuvre la démarche EVRP
- Une évaluation satisfaction est proposée auprès de chaque stagiaire.
- À l'issue de la formation, les participants, se voient délivrer une attestation de fin de formation validant les acquis par l'Assurance maladie -Risques professionnels et l'INRS.
- Une attestation de formation sera remise à chaque participant
- Dispositif non certifiant

## PROGRAMME

### MODULE 1 – Accueil et organisation de la formation

- Accueil, tour de table
- Objectifs et organisation de la formation

### MODULE 2 - Valeurs et bonnes pratiques de "l'Assurance Maladie – Risques Professionnels/INRS".

- La démarche de prévention et les conditions nécessaires à sa réussite
- Mise en œuvre d'une démarche participative et intégration de la pluridisciplinarité

### MODULE 3 - La mise en œuvre de l'évaluation des risques

- Aspects réglementaires, les principes généraux de prévention
- Mise en œuvre : méthodes, organisations, techniques
- Formalisation
- Proposition d'un plan d'action en lien avec l'EvRP
- Les mesures de prévention : critères d'efficacité et de choix

### MODULE 4 - La réactualisation et la mise à jour de l'évaluation des risques

- Identifier et utiliser des ressources documentaires internes et externes
- Organiser le recueil des témoignages des travailleurs sur les risques qu'ils rencontrent
- Organiser et synthétiser les informations nécessaires à l'EvRP

### MODULE 5- Evaluation et Bilan

- Evaluation de fin de formation

### 🕒 Délai d'accès

Jusqu'à 1 mois avant le début de formation si formation intra entreprise en fonction de la réponse du financeur.

### € Tarifs

1200 euros TTC / jour (Repas non inclus) soit 3600 euros pour 3 jours. Montant exonéré de TVA.

Nombre de stagiaire maximum 12 par formation

Conditions générales de vente sur le lien [suivant](#)

### i Contact

Cnam IHIE  
02 41 66 10 66

Conseiller entreprise :  
[Lien « nos contacts entreprises »](#)

Coordination pédagogique :  
Viviane GUEGANNO  
v.gueanno@cnam-paysdelaloire.fr

### 🎯 Pour aller plus loin

- Formation Salarié désigné compétent en sécurité-santé au travail – Carsat (3 jours)
- Evaluer et prévenir les risques chimiques (stage court de 3 jours ou stage long certifiant)

### ★ Points forts de la formation

- Formation assurée par un professionnel Préventeur en entreprise
- Modalités pédagogiques actives reposant sur les retours d'expérience des apprenants

### % Taux de satisfaction

Ce programme n'a pas encore bénéficié d'évaluation.